



## **MorVent en Colère**

Association pour la défense du patrimoine naturel du Morvan  
des Grands Lacs (association loi 1901 n° W581000786)

Mairie

58230 SAINT-AGNAN

[morventencolere.org](http://morventencolere.org)

[morventencolere@gmail.com](mailto:morventencolere@gmail.com)

Secrétariat : c/o F. Falconnet Les Amand – 58230 SAINT-AGNAN

### Communiqué de presse

## Réunion publique organisée par Abo Wind à St Léger Vauban le 6 juillet 2018

*Compte rendu écrit par Morvent en Colère*

Convoqué à 19 h à la salle des fêtes, nous avons eu la surprise de voir arriver le représentant de la société Abo Wind, Mr Glutron à 18h55.

Dans la cour était présent une cinquantaine de personnes venues écouter la présentation d'Abo Wind quant à l'avancement du projet. La plaquette de quatre pages en quadrichromie réalisée pour l'occasion laissait augurer d'une information de qualité. En réalité à peine personnalisé au cas de St Léger Vauban, ce document d'apparence complet se révèle n'être qu'une succession de mensonges par omission ! Ce document traite chaque sujet en oubliant bien volontairement d'aborder les facettes défavorables au projet. Pire il laisse penser que le projet se déroule de façon concertée, consensuelle.

La réalité a été que le déroulement de cette réunion menée de façon incroyablement négligente fut surprenant, étonnant.

Mr Glutron n'avait pas préparé la salle, ce qui amena les participants à installer les chaises. Mr Glutron n'ayant pas été prévoyant quant à la mise en œuvre de sa présentation, alla d'hésitation en hésitation pour finalement renoncer au bout de vingt minutes à l'usage d'un projecteur vidéo. Ce faisant il utilisa dès lors son seul ordinateur portable pour "informer" ! Une telle négligence s'apparente pour MorVent en Colère à de l'indécence et à du non-respect des auditeurs, eux, tous à l'heure. Hué pour cette attitude résolument "j'men foutiste", Mr Glutron fut durement questionné par la salle.

Il apparut très vite que seuls les opposants au projet étaient dans la salle. Sauf erreur de ma part, seul le Maire de St Léger Vauban était présent, aucun conseiller municipal n'est venu au soutien du projet. Seules trois à quatre personnes de St Léger étaient présentes. Résolument favorables au projet, elles ne s'exprimèrent pas. Plus de cinquante opposants au projet étaient présents, avides d'information claires et précises.

A toutes les questions posées, Mr Glutron, arrogant, approximatif, ne cessant de noyer le sujet, n'a jamais répondu clairement. Ce faisant il continua à exaspérer la salle qui petit à petit se désemplit.

Le Maire questionné fut obligé d'admettre que la salle n'avait pas été louée à Abo Wind, mais mise gracieusement à disposition par la mairie. Rappelons que Morvent en Colère dû s'acquitter à deux reprises d'un forfait de location. La partialité du Maire ne put qu'être constatée !

Si l'objectif affiché par Mr Glutron d'ABO Wind était la concertation, il ne peut que constater l'échec total de l'exercice et la forte opposition populaire que ce projet génère. De même l'auditoire présent 'a fait que démontrer l'absence totale de soutien populaire à ce projet. Cette "concertation" n'aboutit qu'au constat d'un rejet global et entier du projet. Le désaveu du projet par les habitants de St Léger démontre que ce projet n'est pas porté par la population. Pire, que celui-ci ne semble plus faire consensus au sein du Conseil Municipal.

Affligé par l'arrogance, la légèreté de Mr Glutron, son manque de professionnalisme, nous ne pouvons que comprendre que ce dernier a traité de la même façon ses interlocuteurs de la première heure à savoir la Mairie et les conseillers. Les questions et interventions de la salle ont montrées que Mr Brizard, Maire de St Léger a tristement été endoctriné, manipulé, bercé par des illusions de profits financiers.

Morvent en Colère tend la main au Maire et conseillers municipaux pour avoir un débat serein où Abo Wind ne sera pas présent. Pourront être échangés les arguments et raisonnements sans pour autant voir le débat dévoyé.

Nous souhaitons qu'un tel débat soit organisé au plus tôt. Nous prenons l'engagement d'apporter des arguments objectifs. Nous espérons un échange de position fructueux, pouvant amener l'une ou l'autre partie à revoir sa position.

Pour Morvent en Colère,

Christophe NORMIER

Président

#### Diffusion

- AboWind
- Mairie de Saint Léger
- Préfets Yonne, Nièvre, Côte d'or, Saône et Loire
- Sous-préfets Avallon, Clamecy/Cosne sur Loire/Château-Chinon, Autun, Montbard, Sens
- Maires des communes du PNR
- Presse
- Adhérents MorVent en Colère